

VENDREDI 26 AVRIL 2019

Coup de jeune pour le pont de Desmoulines situé en limite des communes de Saint-loup-Lamairé et d'Airvault

Situé en limite des communes de Saint-Loup-Lamairé et d'Airvault sur la RD 46, le pont de Desmoulines connaît un rafraîchissement imposé par des défauts de maçonnerie au niveau des parapets. Coût du chantier pour le Département des Deux-Sèvres : 20 000 € TTC.

Débuté le 23 avril dernier, ce chantier (entreprise Bonnet SA à Coulonges-sur-l'Autize) consiste en la démolition des parapets existants et leur remplacement par des garde-corps métalliques pour ce pont qui supporte un trafic journalier de 2300 véhicules. Les travaux s'achèveront le 10 mai prochain.

Durant cette période, la circulation générale s'effectuera par alternat avec des feux tricolores. La mise en place et la surveillance de la signalisation sont assurés par l'entreprise Bonnet.

600 000 euros dédiés à la rénovation des ouvrages en 2019

En 2019, le Département des Deux-Sèvres consacre 600 000 euros à la rénovation des ouvrages, laquelle enveloppe s'inscrit dans un investissement global de 11 millions d'euros.

Assurant sécurité et fluidité des déplacements des usagers, le Département finance également :

- l'entretien des chaussées et l'amélioration continue du réseau par la réalisation de travaux d'enrobés;
- l'amélioration de la qualité de la signalétique routière avec le lancement d'une grande campagne de renouvellement des panneaux directionnels dans tout le département ;
- la modernisation du réseau avec notamment le lancement des études préalables à la construction des créneaux de dépassement sur la RD 948 entre Melle et les Maisons Blanches.

CONTACT PRESSE

Delphine PERONNET

Direction du Cabinet et de la Communication
Tél : 05 49 06 63 48 / Port : 06 63 21 57 51